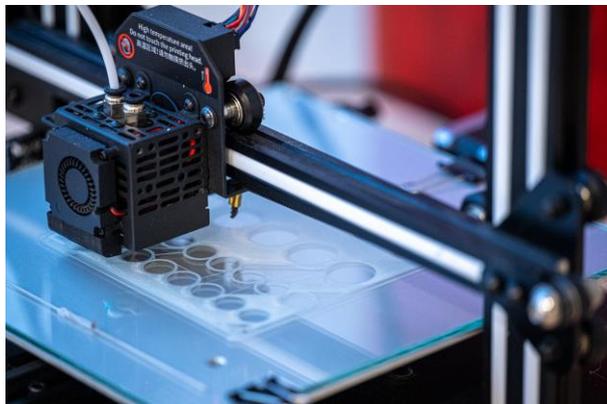
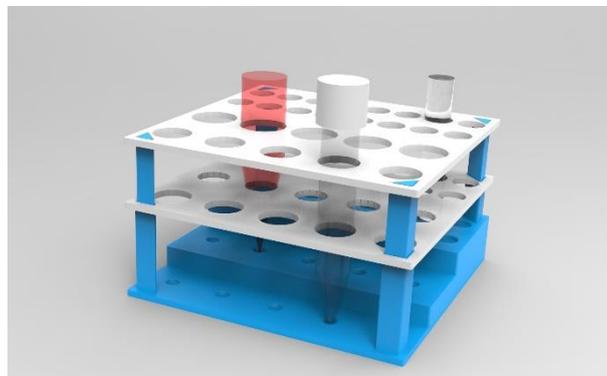


Livret d'accueil

Plateforme CO'Lab 3D



Bienvenue

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par le centre de formation des Hospices Civils de Lyon, au sein de leur plateforme d'impression CO'Lab 3D.

Voici les principales informations disponibles dans ce document et nécessaire au bon déroulement de votre formation :

1. Présentation de la plateforme
2. Présentation des formations proposées
3. Déroulement de la formation
4. Localisation et accès
5. Règlement intérieur de la plateforme

1. Présentation de la plateforme

La plateforme CO'Lab 3D est équipée d'une vingtaine d'imprimantes 3D utilisant les technologies de dépôt de fil et de stéréolithographie implantée sur le site de Lacassagne, dans le 3ème arrondissement de Lyon. Elle est gérée par des ingénieurs dédiés mais également des professionnels de santé pluridisciplinaires apportant chacun leur expertise dans leur domaine. Elle permet d'offrir des services de conception / fabrication dans différents domaines :

- Modèles et zone d'intérêt anatomiques, patient spécifique (exemple) ;
- Supports de rééducation thérapeutiques et aides techniques pour patients hospitalisés en situation de handicap ;
- Pièces détachées améliorées et non critiques ;
- Objets entièrement créés pour répondre à des besoins spécifiques non satisfaits par des produits existants ;

L'équipe de formation est composée de :

- Peggy LEPLAT BONNEVIALLE, chargée de mission, responsable de la plateforme, coordinatrice de la plateforme CO'Lab 3D ;
- Mélia VIRELY, ingénieure impression 3D et formatrice pour la plateforme CO'Lab 3D ;
- Clarisse BECOT, adjoint administratif et assistante pour la plateforme CO'Lab 3D ;
- Jean-Christophe AMY, technicien biomédical et formateur pour la plateforme CO'Lab 3D ;
- Sylvain GOUTTARD, responsable fonctionnel systèmes d'information Imagerie Recherche et Clinique et formateur pour la plateforme CO'Lab 3D ;

La plateforme est équipée des éléments suivant pouvant être utilisés par les apprenants :

- D'imprimantes GEEETECH® A20M ;
- D'imprimantes CREALITY® CR10 Smart Pro ;
- D'imprimantes TIERTIME® Up300 ;
- D'imprimantes FLASHFORGE® Creator 3 Pro ;
- D'une imprimante FLASHFORGE® Creator 4 ;
- D'imprimantes FORMLABS® 3B+ ;
- D'une imprimante FORMLABS® 3BL ;
- D'un ensemble d'outils de post-traitement ;

La plateforme est en mesure d'accueillir 8 à 10 personnes dans sa salle de formation (surface disponible de 50m²).



2. Présentation des formations proposées

La plateforme CO'Lab 3D propose deux formations différentes mais complémentaire dans le domaine de l'impression 3D :

- INITIATION A LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR POUR L'IMPRESSON 3D
- INITIATION A L'IMPRESSON 3D
- SEGMENTATION ET ELABORATION D'UN VOLUME ANATOMIQUE POUR L'IMPRESSON 3D

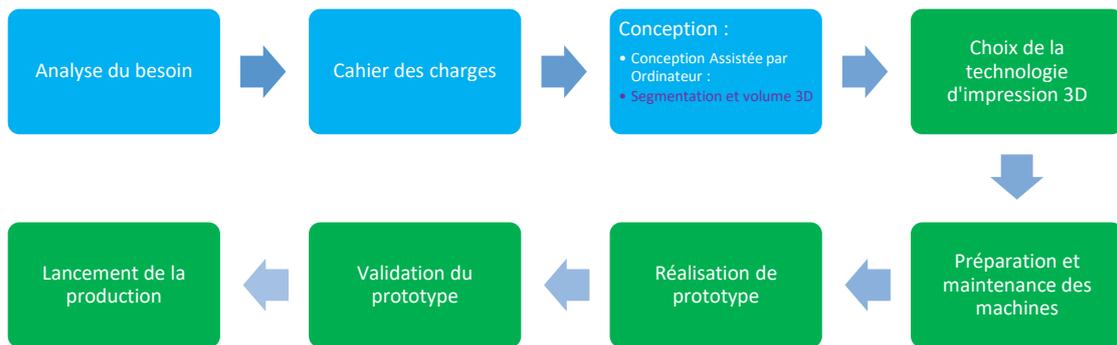
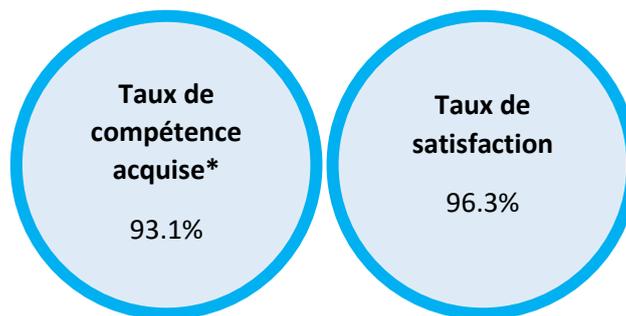


Figure 1 : Schéma complet de réalisation d'un projet

Initiation à la conception assistée par ordinateur pour l'impression 3D

Cette formation a pour but de poser les bases de la conception d'un projet sur ordinateur dans le cadre propre de l'impression 3D. Cela signifie prendre en compte l'ensemble des contraintes liées à ce moyen de production, tout en concevant des pièces de formes plus ou moins complexes.

Une fois la formation aboutie, l'apprenant doit être capable de répondre à un besoin par la création d'une pièce numérique 3D.



*Pourcentage basé sur l'autoévaluation de l'apprenant et l'évaluation des formateurs

Initiation à l'impression 3D

Cette formation a pour but de poser les bases de l'impression 3D, par dépôt de fil fondu (FDM). Cela signifie savoir partir d'un objet 3D (STL) pour aboutir à une pièce réelle en jouant sur les différents paramètres d'impression et en prenant en compte les contraintes de l'impression 3D.

Une fois la formation aboutie, l'apprenant doit être capable d'imprimer une pièce 3D ainsi que de réaliser les maintenances nécessaires au bon fonctionnement des machines.



3. Déroulement de la formation

Avant la formation

L'apprenant, son responsable hiérarchique ainsi que l'organisme de financement nous auront fait parvenir le questionnaire « Recueil de vos attentes », comprenant l'origine de la demande pour participer à la formation, les compétences dans les différents domaines (CAO et impression 3D) et les attentes des différentes parties prenantes au cours de la formation. Il sera demandé une validation des attentes exprimées par les bénéficiaires à l'entreprise (responsable hiérarchique du bénéficiaire) et au financeur.

Cela permettra aux formateurs de voir les points importants à aborder lors de la formation afin de fournir une formation compatible avec ces attentes.

Tous les apprenants devront prendre connaissance du document « Règlement Intérieur HCL La Formation ».

Pendant la formation

L'apprenant suivra des présentations théoriques qui seront directement appliquées en exercices pratique. A la fin de chaque exercice, l'apprenant effectuera une restitution orale devant le groupe et le formateur. Cela permettra, en cas de besoin, de se rapprocher d'un formateur pour de nouvelles explications.

En fin de formation

Une évaluation sous forme de restitution orale et questionnaire écrit sera proposée en fin d'exercice, elle a pour but de permettre de contrôler l'intégralité des connaissances acquises au cours de la formation.

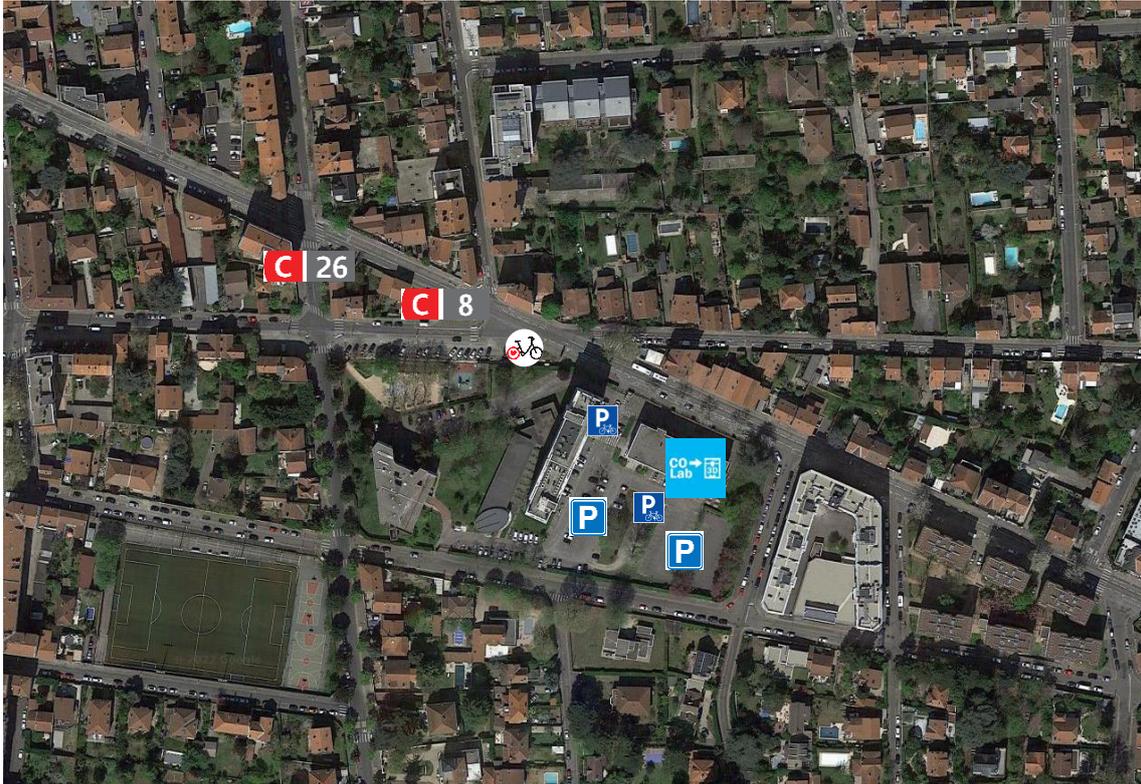
De plus, un bilan avec les formateurs sera effectué pour discuter du déroulement de la formation, des points fort ainsi que des améliorations possibles.

Suite à la formation

L'apprenant, son responsable hiérarchique ainsi que l'organisme de financement recevront un questionnaire de satisfaction à renseigner.

4. Localisation et accès

Le plateforme CO'Lab 3D se situe au 162 Avenue Lacassagne, 69003 Lyon, au rez-de-chaussée du bâtiment C, voir plan ci-dessous :



Pour venir sur la plateforme, plusieurs moyens de locomotion sont disponibles :

-  le parking du site de Lacassagne ;
-  des emplacements vélo dans le site de Lacassagne ;
-  une station vélo'v ;
-  le bus C8, arrêt Constant ;
-  le bus C26, arrêt Viala-Lacassagne ;

Pour la restauration :

- Un micro-onde est à disposition au sein de la plateforme ;
- Des restaurants sont disponibles autour du site de formation ;

Pour le logement :

- Aucun logement n'est disponible sur le site de formation ;
- Différents hôtels sont disponibles autour du site de formation ;



CO'Lab 3D

L'accès à la plateforme est possible pour les personnes en situation de handicap (passerelle, porte à grande ouverture, grand espace au niveau de la plateforme), pour toute demande particulière merci de contacter Clémence DENIS, référente handicap au numéro suivant : 04 72 11 08 75.

5. Règlement intérieur de la plateforme

Article 1 : Application

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour toute la durée de la formation suivie.

Article 2 : Organisation

Il est demandé aux stagiaires :

- De se conformer aux horaires fixés et communiqués sur la convocation ;
- De respecter les temps de pause prévus lors de la formation ;
- De respecter les règles de prise de parole définies par la formatrice en début de séance ;
- D'adopter et de maintenir une attitude correcte tout au long de la formation.

Article 3 : Discipline

Il est interdit aux stagiaires :

- D'adopter une attitude malveillante à l'égard de la formatrice et des autres stagiaires ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les formations (des pauses sont prévues à chaque session) ;
- D'enregistrer la séance ;
- De reproduire ou de diffuser la documentation pédagogique remise lors des sessions de formation ou à l'issue de ces sessions : cette documentation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un usage strictement personnel.

Article 4 : Participation et évaluation

Il est demandé aux stagiaires :

- De signer la feuille d'émargement à l'issue de la formation ;
- De remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation, ou dans un délai de 7 jours si le questionnaire est dématérialisé.

Article 5: Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans votre entreprise/administration, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées.

Article 6 : Remise

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).